



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



Programme  
Alimentaire  
Mondial

# RAPPORT SPÉCIAL

## Résumé

### MISSION FAO/PAM D'ÉVALUATION DES RÉCOLTES ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

9 octobre 2018



Photographies: ©FAO/S. Goodbody and ©WFP/C. Ah Poe.

Ce rapport a été préparé par Monika Tothova et Swithun Goodbody (FAO) et Claudia Ah Poe, Hazem Almahdy, Jan Michiels, Dima Alhumsi et Bashar Akkad (PAM) sous la responsabilité des secrétariats de la FAO et du PAM à l'aide d'informations émanant notamment de sources officielles. Étant donné que les conditions peuvent changer rapidement, veuillez contacter les personnes ci-dessous pour de plus amples informations, si nécessaire.

Mario Zappacosta  
Économiste principal, EST-SMIAR  
Division du commerce international  
et des marchés, FAO  
Mél: [giew1@fao.org](mailto:giew1@fao.org)

Muhannad Hadi  
Directeur régional, Moyen-Orient,  
Afrique du Nord, Asie centrale et  
Europe de l'Est, PAM  
Mél: [muhannad.hadi@wfp.org](mailto:muhannad.hadi@wfp.org)

Veuillez noter que le présent rapport spécial peut être obtenu sur l'Internet dans le site Web de la FAO aux adresses URL ci-après: [www.fao.org](http://www.fao.org) <http://www.fao.org/giews/> et <http://www.wfp.org/food-security/reports/CFSAM>

Les alertes spéciales et les rapports spéciaux peuvent aussi être reçus automatiquement par courrier électronique dès leur publication, en souscrivant à la liste de distribution du SMIAR. À cette fin, veuillez envoyer un courrier électronique à la liste électronique de la FAO à l'adresse suivante: [mailserv@mailserv.fao.org](mailto:mailserv@mailserv.fao.org) sans remplir la rubrique sujet, avec le message ci-après:

**subscribe SMIARAlertes-L**

Pour être rayé de la liste, envoyer le message:

**unsubscribe SMIARAlertes-L**

# **R A P P O R T   S P É C I A L**

## **Résumé**

### **MISSION FAO/PAM D'ÉVALUATION DES RÉCOLTES ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE**

**9 octobre 2018**

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2018



Certains droits réservés. Ce travail est mis à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Internationales (CC BY-NC-SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/deed.fr>).

Selon les termes de cette licence, ce travail peut être copié, diffusé et adapté à des fins non commerciales, sous réserve de mention appropriée de la source. Lors de l'utilisation de ce travail, aucune indication relative à l'approbation de la part de la FAO d'une organisation, de produits ou de services spécifiques ne doit apparaître. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si le travail est adapté, il doit donc être sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si ce document fait l'objet d'une traduction, il est obligatoire d'intégrer la clause de non responsabilité suivante accompagnée de la citation indiquée ci-dessous: «Cette traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ou de l'exactitude de cette traduction. L'édition originale [langue] doit être l'édition qui fait autorité.»

Toute médiation relative aux différends en rapport avec la licence doit être menée conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) actuellement en vigueur.

Documents de tierce partie. Les utilisateurs qui souhaitent réutiliser des matériels provenant de ce travail et qui sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, ont la responsabilité de déterminer si l'autorisation est requise pour la réutilisation et d'obtenir la permission du détenteur des droits d'auteur. Le risque de demandes résultant de la violation d'un composant du travail détenu par une tierce partie incombe exclusivement à l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO ([www.fao.org/publications](http://www.fao.org/publications)) et peuvent être acquis par le biais du courriel suivant: [publications-sales@fao.org](mailto:publications-sales@fao.org). Les demandes pour usage commercial doivent être soumises à: [www.fao.org/contact-us/licence-request](http://www.fao.org/contact-us/licence-request). Les demandes relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: [copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org).

### Faits saillants

- **La sécurité** s'est considérablement améliorée dans de nombreuses régions du pays, ce qui facilite le retour des personnes déplacées dans leurs lieux d'origine.
- **Production agricole:** malgré une amélioration de l'accès aux terres agricoles dans certaines zones, les productions de blé et d'orge ont fortement chuté en 2018 par rapport à l'année dernière en raison d'aléas météorologiques. La production de blé s'est établie à 1,2 million de tonnes, son plus faible niveau depuis 1989, environ 30 pour cent du volume moyen de production avant le début du conflit, à savoir 4,1 millions de tonnes (2002-2011). La production d'orge a quant à elle atteint 390 000 tonnes, son plus faible niveau depuis 2008. De grandes zones non irriguées de culture de céréales ont été peu productives en raison d'un épisode prolongé de sécheresse au début de la saison de croissance alors que les rendements des céréales irriguées ont été réduits en raison de l'arrivée tardive de fortes pluies et de températures élevées.
- **Principales contraintes dans le secteur agricole:** le niveau élevé des coûts de production, l'absence d'intrants de qualité et les problèmes d'infrastructures, qui ont été endommagées ou détruites, demeurent les principales contraintes. Certains progrès ont été réalisés dans la reconstruction des infrastructures d'irrigation et dans l'amélioration du transport des produits et des intrants agricoles. Compte tenu de la maigre récolte céréalière rentrée cette année, la disponibilité de semences risque d'être extrêmement limitée pour la campagne à venir (qui débutera en octobre 2018).
- **Élevage:** ces trois dernières années, la taille des troupeaux s'est stabilisée bien qu'à un niveau très faible. Les prix élevés du fourrage et la couverture insuffisante des services vétérinaires restent les principaux défis auxquels sont confrontés les éleveurs. Les éleveurs de moutons s'efforcent de réduire leurs troupeaux, pour faire face aux coûts élevés du fourrage, même si les acheteurs sont peu nombreux.
- **Accès de l'aide humanitaire:** un changement majeur a été constaté en matière d'accès de l'aide humanitaire par rapport à ces dernières années. Le nombre de personnes résidant dans des endroits difficiles d'accès a diminué, passant de 4,1 millions en janvier 2017 à 1,5 million en juillet 2018. De même, le nombre de personnes dans les zones précédemment assiégées a diminué, passant de 643 800 à zéro. Ces endroits représentaient un coût humain et économique élevé, du fait qu'ils étaient été le théâtre de violents affrontements et de destructions massives.
- **Déplacements:** les déplacements de population restent le principal facteur de l'insécurité alimentaire dans le pays. Il y a actuellement environ 6,2 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI), y compris 1,3 million de nouveaux déplacements depuis janvier 2018, certains d'entre eux à plusieurs reprises. C'est dans le gouvernorat de Rif Dimachq (région de la capitale Damas) que se trouve le plus grand nombre de PDI, suivi des régions d'Idleb et d'Alep.
- **Retours:** environ 963 600 PDI ont pu retourner dans leur région d'origine, 58 pour cent de plus qu'en 2017. En outre, 23 400 personnes qui s'étaient réfugiées dans des pays voisins sont également retournées en République arabe syrienne.
- **Commerce et marchés:** l'accès aux marchés et le commerce se sont considérablement améliorés en raison du rétablissement d'importantes routes commerciales partout dans le pays, des routes qui étaient interrompues depuis 2013. L'accès aux marchés reste gravement compromis à Idleb et dans le sud de Deir-ez-Zor. Par ailleurs, les infrastructures qui ont été gravement endommagées durant les affrontements, comme les silos, les installations de meunerie, les entrepôts et les usines n'ont pas été réhabilitées partout dans le pays.
- **Évolution des prix:** l'amélioration de la sécurité, la stabilité et la réouverture des voies d'approvisionnement ont favorisé des réductions des prix des denrées alimentaires. Depuis le sommet atteint en décembre 2016, la valeur moyenne du panier alimentaire standard du PAM a chuté de 40 pour cent. La différence entre les prix alimentaires moyens les plus élevés et les plus bas a baissé de moitié, indiquant une meilleure intégration du marché dans l'ensemble de la République arabe syrienne. Il convient de noter que les prix des produits de base sont encore très élevés, environ sept fois supérieurs à la moyenne des cinq années précédant la crise.
- **Évolution des moyens de subsistance:** l'absence d'emplois, qui a provoqué un affaiblissement du pouvoir d'achat, est le principal défi économique auquel est confrontée la majorité des ménages. Les PDI ont déclaré occuper divers emplois et recourir au travail des enfants comme stratégies d'adaptation couramment utilisées pour répondre à leurs besoins. Dans de nombreuses familles où les hommes ne sont pas présents, ce sont les femmes qui subviennent aux besoins de la famille. Étant donné l'ampleur des destructions, tant dans les zones urbaines que les zones rurales, des investissements considérables seront nécessaires pour reconstruire les moyens de subsistance dans les années à venir.
- **Consommation alimentaire et adaptation:** malgré l'amélioration générale de l'accès à la nourriture, environ un quart des ménages reste tributaire d'une alimentation de mauvaise qualité et en quantité

limitée. Les données de surveillance de la sécurité alimentaire révèlent qu'environ 44 pour cent des ménages ont réduit le nombre de repas consommés et que plus de 35 pour cent ont restreint la consommation des adultes afin de donner la priorité aux enfants. La situation est plus critique chez les PDI, les rapatriés et les ménages dirigés par des femmes.

- **Évolution de la sécurité alimentaire et besoins d'assistance:** la Mission estime que 5,5 millions de personnes sont victimes d'insécurité alimentaire et nécessitent une certaine forme d'aide alimentaire. En outre, selon les estimations, entre 500 000 et 800 000 personnes seraient en situation d'insécurité alimentaire à Idleb.

## INTRODUCTION

Une mission conjointe FAO/PAM d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire (CFSAM) s'est rendue en République arabe syrienne entre le 25 juin et le 19 juillet 2018 pour estimer la production agricole et évaluer la situation globale de la sécurité alimentaire.

À l'arrivée dans le pays, les membres internationaux de l'équipe CFSAM ont passé cinq jours à Damas avant de se rendre sur le terrain. Durant cette période, ils ont organisé des réunions avec le Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire (MARA) ainsi qu'avec plusieurs autres ministères et organismes publics du Gouvernement de la République arabe syrienne concernés. À la suite de deux semaines de collecte des données sur le terrain dans six gouvernorats, l'équipe CFSAM est retournée à Damas pour rencontrer des fonctionnaires du MARA qui avaient recueilli de leur côté d'autres données dans tous les gouvernorats, en particulier dans les gouvernorats où l'équipe internationale n'avait pu se rendre. S'en est suivi une deuxième série de réunions avec les principales directions techniques du MARA. Avant de quitter le pays, la Mission a informé le Ministre de l'agriculture et de la réforme agraire de ses principales conclusions.

## RECOMMANDATIONS

### Agriculture (recommandations à court terme)

Dans les conditions actuelles de conflit persistant, de sanctions commerciales internationales et de déplacements et mouvements de population, avancer un certain nombre de recommandations agricoles à long terme pourrait sembler hypothétique. Néanmoins, comme de nombreuses régions du pays sont maintenant plus sûres qu'elles ne l'étaient depuis plusieurs années, un début de reprise et d'amélioration devrait désormais être envisagé de façon plus concrète. Par ailleurs, les interventions doivent s'efforcer de soutenir des activités génératrices de revenu afin d'augmenter le pouvoir d'achat des populations rurales.

#### Semences de blé

Les équipements de triage des semences devraient être réparés, dans la mesure du possible, et de nouveaux équipements devraient être fournis à un grand nombre de centres de sorte que les semences puissent être nettoyées près de leur lieu de production.

#### Densité de semis

La plupart des agriculteurs utilisent actuellement une densité de semis très élevée, en partie parce qu'ils craignent que le pourcentage de germination de leur semence soit faible ou que leurs semences puissent avoir été contaminées par différentes espèces. Cela constitue évidemment un gaspillage, surtout après une très mauvaise récolte qui pourrait provoquer une pénurie de semences de bonne qualité. Des parcelles de démonstration devraient être cultivées afin de montrer aux agriculteurs les rendements qu'ils peuvent obtenir en utilisant la densité de semi recommandée pour les espèces et les variétés cultivées dans différentes parties du pays. Des dispositions devraient être prises pour accompagner les agriculteurs locaux jusqu'aux parcelles de démonstration au moment des semis et à nouveau au moment de la récolte.

#### Irrigation

La République arabe syrienne est déjà confrontée à des pénuries d'eau et les changements climatiques sont en train de devenir une réalité de plus en plus manifeste, le pays doit ainsi adopter une perspective à long terme en vue d'augmenter la capacité d'irrigation des cultures. Cela devrait commencer par des travaux de remise en état des réseaux et installations existants. Il conviendrait ensuite de promouvoir l'utilisation de méthodes d'irrigation et de techniques de récupération de l'eau modernes et efficaces.

Des associations des utilisateurs de l'eau (AUE) avec des structures et des responsabilités individuelles clairement définies devraient être établies ou rétablies, afin d'assurer le bon fonctionnement et l'entretien des systèmes d'irrigation et de garantir une répartition équitable de l'eau pour tous les utilisateurs<sup>1</sup>.

La tarification de l'eau devrait être fonction du type de culture et de la zone en vue de décourager le gaspillage de l'eau d'irrigation.

Les puits non autorisés dans les zones où ont été constatés des abaissements de la nappe phréatique devraient être fermés dans un délai raisonnable en vue de préserver les eaux souterraines. Les propriétaires des puits fermés devraient être indemnisés de manière appropriée afin de veiller à ce qu'ils puissent continuer à produire leurs cultures.

### Mécanisation

Des ateliers de métallurgie autorisés devraient être encouragés, par le biais de dons ou de prêts, afin de produire de simples pièces de rechange pour les tracteurs et autres machines agricoles.

### Restrictions à l'exportation

L'interdiction d'exportation de fruits et légumes devrait être levée et un nombre limité de certificats d'exportation devrait être délivré aux commerçants remplissant les critères.

### Volaille

Une assistance sous forme d'aliments et de médicaments subventionnés devrait être fournie pour soutenir les exploitations commerciales de volailles. La volaille, du fait de sa rapidité de reproduction, est sans doute le secteur de l'élevage le plus facile à rétablir.

## **Agriculture (recommandations à long terme)**

Fournir des bases pour la mise en œuvre de solutions durables sur le long terme visant à faciliter et à renforcer la viabilité des moyens de subsistance agricoles, la sécurité alimentaire et la résilience de la population, en particulier les déplacés de retour, en instaurant un environnement propice à la production agricole et en facilitant la fourniture des intrants nécessaires à la production agricole et l'élevage:

- Remettre en état les systèmes de production et de distribution de semences tout au long de la chaîne de valeur, y compris les installations de multiplication des semences de pommes de terre pour améliorer l'accès aux variétés résistantes à la sécheresse et aux maladies.
- Poursuivre la remise en état des infrastructures d'irrigation communautaires endommagées et améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau pour la production grâce à des technologies à faible coût (panneaux solaires et autres), éventuellement en mettant en œuvre des programmes de travail rémunéré.
- Remettre en état le secteur de la production d'engrais, tout en prenant en considération d'autres sources de nutriments disponibles au niveau national, comme la production de compost, le fumier animal et la gestion des déchets alimentaires.
- Remettre en état le système de production d'aliments pour animaux, en construisant des unités de transformation des aliments pour animaux, et en favorisant l'introduction de cultures fourragères dans la rotation des cultures.
- Fournir des lignes de crédit aux agriculteurs en utilisant des garanties alternatives, comme des parts de contrats à terme, pour leur permettre d'investir dans des actifs et des machines agricoles.
- Remettre en état les services vétérinaires et le secteur national de la production de vaccins.
- Restaurer les services de recherche, en mesure de tester et de contrôler la qualité des intrants agricoles sur le marché, et d'améliorer les variétés et les races locales.
- Restaurer les services de vulgarisation et de formation des agriculteurs.
- Remettre en état les secteurs des pêches et de l'aquaculture.

---

<sup>1</sup> Près du village de Rabiye dans le gouvernorat de Homs, la Mission a découvert un canal d'irrigation en terre qui avait été remis en état avec l'assistance de la FAO, mais qui a été rapidement encombré de mauvaises herbes. Le canal servait à irriguer 120 hectares cultivés par 250 familles, mais aucune AUE n'avait été établie. L'aide à la réfection des canaux et autres structures d'irrigation devrait être subordonnée à la création d'AUE. Le bon entretien du réseau pourrait par exemple être récompensé par des kits de semences ou d'engrais. À Rabiye, il aurait été possible d'affecter à chaque utilisateur le maintien d'une portion relativement courte du canal, mais cela n'a manifestement pas été fait.

## **Sécurité alimentaire et moyens de subsistance**

Bien qu'il y ait eu une évolution générale positive de la situation en matière de sécurité alimentaire en raison de l'amélioration de l'accès et de la stabilité dans certaines parties du pays, les deux années à venir sont cruciales pour la reconstruction des vies et des moyens de subsistance dans la République arabe syrienne. La baisse des niveaux de l'aide extérieure en l'absence d'une croissance correspondante dans le secteur privé productif pourrait annihiler les progrès récents en matière de sécurité alimentaire. Il ne sera possible de continuer à réduire la vulnérabilité et à améliorer la sécurité alimentaire que par le biais d'une croissance économique soutenue et la création d'emplois.

### Poursuivre l'assistance alimentaire générale aux PDI les plus vulnérables, aux PDI et aux réfugiés de retour, et aux communautés touchées par le conflit

L'assistance alimentaire a été une bouée de sauvetage pour les ménages touchés par le conflit, partout dans le pays. L'assistance alimentaire générale (AAG) restera nécessaire pour soutenir les personnes nouvellement déplacées et les plus vulnérables parmi les populations déplacées à long terme et autres populations touchées par le conflit. Les récents PDI de retour auront besoin d'aide lors de la phase de réinstallation. L'AAG dans les régions caractérisées par une amélioration de la sécurité alimentaire devraient être réduite petit à petit pour se concentrer sur les groupes les plus vulnérables, indépendamment de leur statut, en se basant sur leur vulnérabilité socio-économique. Même si le nombre de réfugiés retournant des pays voisins en République arabe syrienne était encore faible au moment de la mission, l'augmentation du nombre de rapatriés devrait croître au cours des prochaines années et se traduire par une hausse de la demande d'assistance. Il convient ainsi de surveiller de près la situation et d'élaborer des scénarios et des plans de réponse communs avec les partenaires clés.

### Aide alimentaire saisonnière dans le nord-est du pays

Aider les petits exploitants agricoles et les ouvriers agricoles saisonniers à Al-Hasakeh, Raqqa et Deir-ez-Zor qui ont été touchés par la récolte exceptionnellement basse rentrée cette année. Assurer une coordination étroite avec les partenaires à tous les niveaux afin de faciliter l'accès à des semences de qualité pour encourager la culture et envisager des programmes de protection des semences pour les agriculteurs les plus vulnérables en vue d'assurer la transition jusqu'à la prochaine campagne de récolte.

### Expansion des transferts monétaires (TM) pour répondre aux besoins alimentaires et autres besoins essentiels

Du fait de l'amélioration de la situation du marché, continuer à étendre les TM, lorsque cela s'avère possible sur le plan opérationnel, surtout dans les zones urbaines et péri-urbaines. Poursuivre les évaluations de marché en vue d'évaluer la faisabilité d'étendre les interventions fondées sur le marché. À moyen et à plus long terme, poursuivre les travaux en vue d'un alignement des partenaires concernés par l'établissement de filets de sécurité sociale pour les membres les plus vulnérables de la population de la République arabe syrienne, en se concentrant sur les besoins essentiels.

### Fréquence et régularité de l'assistance

La réduction des financements a accru la pression à la baisse sur la fréquence de l'assistance par rapport à l'année dernière. Il sera essentiel de poursuivre la sensibilisation et de renforcer les capacités de ciblage de tous les partenaires impliqués pour réduire cette pratique et assurer la régularité de l'assistance fournie, qui permettra aux ménages vulnérables d'utiliser leurs maigres ressources de façon plus prospective. L'expansion du système d'information sur les bénéficiaires et des systèmes coordonnés entre les parties prenantes humanitaires/de développement à tous les niveaux sera déterminante.

### Examen et renforcement des pratiques actuelles de ciblage

Les critères de ciblage existants sont en grande partie conformes aux critères de vulnérabilité établis par la Mission; toutefois, il est recommandé de valider davantage les critères au moyen d'une analyse en profondeur, ainsi que de réexaminer les méthodes de ciblage ainsi que les processus et pratiques de mise en œuvre avec les principales parties prenantes en République arabe syrienne. Bien que dans l'ensemble les zones rurales et les zones urbaines soient également vulnérables, il existe des différences entre les gouvernorats et divers groupes cibles qui devraient être validées plus à fond, et les stratégies de ciblage devraient être ajustées en conséquence.



### Étendre le soutien aux moyens de subsistance

Réorienter les programmes d'appui aux moyens de subsistance sur les forces actuelles, articuler de nouveaux modèles de partenariat et identifier des possibilités d'étendre leur échelle, leur rayonnement et leur impact. Cela peut inclure une aide alimentaire pour la création d'actifs afin d'améliorer les actifs productifs des ménages et des groupes, y compris les infrastructures agricoles communautaires, l'aide alimentaire pour la formation afin de favoriser le développement du capital humain, et la remise en état du secteur de la vente au détail. Élargir les partenariats afin d'orienter les programmes d'appui aux moyens de subsistance dans les zones urbaines et de valider la demande de main-d'œuvre locale, y compris les ministères compétents, tels que le Ministère des affaires sociales et du travail, et le secteur privé par l'intermédiaire des chambres de commerce locales et des associations professionnelles. Des programmes conjoints et des actions coordonnées dans le secteur de la sécurité alimentaire et les secteurs du relèvement rapide et des moyens de subsistance seront essentiels, la priorité devant être accordée à la mise en œuvre de la Stratégie d'intégration convenue, qui associe des interventions axées sur la sécurité alimentaire et le relèvement rapide/l'appui aux moyens de subsistance.

### Renforcer le ciblage au sein des programmes de subsistance rurale

Examiner le ciblage géographique des activités de subsistance afin d'assurer des effets quantifiables à plus grande échelle. Se concentrer sur les districts caractérisés par une forte prévalence de l'insécurité alimentaire, les districts enregistrant ou prévoyant des taux élevés de rapatriés et les zones où les infrastructures agricoles ont été massivement détruites. Un degré relatif de sécurité et de stabilité sera également nécessaire pour permettre un accès régulier et la participation des communautés. Parmi les principaux groupes cibles figureront les ménages en situation d'insécurité alimentaire modérée, dont les moyens d'existence et les revenus ont été dégradés en raison de la crise, et les petits et moyens exploitants qui tireront parti de la réhabilitation des actifs agricoles communautaires.

### Accroître les achats locaux lorsque cela s'avère possible

Reproduire à plus grande échelle les programmes d'achats locaux de denrées destinées à l'assistance alimentaire soit directement par des organismes d'exécution soit par les ménages ciblés par le biais de transferts monétaires comme soutien aux revenus. Il convient de fixer des objectifs réalistes afin de veiller à ce que la chaîne d'approvisionnement nationale puisse faire face à la demande. Cela s'avère particulièrement critique en raison de la piètre campagne agricole 2017/18.

### Poursuivre et élargir les initiatives en faveur du retour à l'école et les programmes sensibles à la nutrition

Malgré l'amélioration de la situation, les enfants non scolarisés restent un sujet de préoccupation. Parmi les diverses conditions préalables pour traiter la question de l'abandon scolaire et du travail des enfants (c'est-à-dire le retour des enseignants, les capacités des infrastructures scolaires, le matériel et l'équipement), il est recommandé d'étendre le programme conjoint de retour à l'école, par exemple en élargissant les transferts monétaires aux familles qui envoient leurs enfants non scolarisés à l'école. Élargir les programmes sensibles à la nutrition dans toutes les opérations, y compris le programme d'enrichissement des aliments. Continuer le programme de nutrition fondé sur des transferts monétaires ciblant les femmes enceintes et allaitantes dans les ménages vulnérables.

